

CAHIER DES CHARGES PROVENCE PROMOTION

Agence de développement économique des Bouches-du-Rhône

Choix d'un prestataire : Agence de voyages professionnelle

Date limite de réception des offres : 19 août 2019

Provence Promotion, association loi de 1901, est l'agence de développement économique des Bouches du Rhône. L'objet de cette structure est de répondre de manière commune et concertée aux besoins de création d'emplois dans les Bouches du Rhône. Elle a vocation à mettre en place des actions de prospection et de promotion économique du territoire en France et à l'étranger, en concertation avec tous les acteurs et partenaires, publics ou privés.

Provence Promotion est un des plus importantes agences de développement économique française avec, en moyenne annuelle, entre 70 et 80 décisions d'investissements émanant de sociétés pour moitié étrangères, pour un nombre d'emplois créé avoisinant 1800 chaque année.

Sa gouvernance, repose sur la CCIMP et la Métropole Aix-Marseille Provence.

CONTEXTE DE LA CONSULTATION

Dans un contexte de concurrence accrue entre territoires, Provence Promotion doit s'adapter aux évolutions économiques et savoir se montrer innovante pour attirer des investissements nationaux et internationaux et accompagner les ambitions de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

C'est la raison pour laquelle Provence Promotion lance une consultation pour choisir son agence de voyage.

Objet du marché - Synthèse

- Objet du marché : Sélection d'une agence de voyages d'affaire
- Forme du marché : Appel d'offres
- Valeur maximum du marché en euros HT : 89 999 €
- Lieu de livraison et d'exécution : Les Docks, Atrium 10.5 - 6^{ème}
10 Place de la Joliette
13002 Marseille

PRESTATIONS ATTENDUES

Besoins

- Services liés aux déplacements professionnels de nos collaborateurs :
Billets de train, d'avion, hôtels, taxis et locations de véhicules.

Prestations attendues

- Portail de réservation en ligne
- Interlocuteurs dédiés, disponibles et à l'écoute.
- Délai de réactivité
- Possibilité de modifier et annuler les billets
- Proposer les meilleures offres tarifaires
- Hôtels prépayés
- Location de voitures sans avance de frais (vouchers/ bons d'échange)
- Réservation de taxis, vans
- Locations de salles de réunions France/ Etranger
- Prix des prestations (frais de gestion)
- Relevé mensuel des prestations

Durée du marché

Début de la collaboration à compter de l'attribution du marché. Possibilité de résilier le contrat avec un préavis maximum de 3 mois.

Conditions de participation

Attestation :

Il est demandé au candidat de fournir une attestation sur l'honneur certifiant que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 143-3, L. 143-5 et L. 620-3 du code du travail.

Situation juridique :

Il est demandé au candidat de fournir un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (k ou k bis) ou une carte d'identification justifiant de l'inscription au registre du commerce.

Reference professionnelle et capacité technique - références requises :

Il est demandé au candidat de fournir une description de l'activité de l'entreprise et de ses moyens

Conditions de délai

- 1) date de publication de l'appel d'offres :
- 2) date limite de réception des offres : 19 août 2019
- 3) date de notification d'attribution : 16 septembre 2019

Modalités de facturation et délais de paiement

Délai de paiement : 30 jours fin de mois par virement bancaire.

Modalités pratiques

Les demandes de renseignements doivent être adressées au plus tard le 30 juillet 2019 à :

Hélène Rasmussen, mail : h.rasmussen@provence-promotion.fr Tél : 04 96 11 60 00

Et les candidatures par mail à la même adresse

A Marseille, le 19 juin 2019